

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Conseil Départemental du Doubs

Réunion du 26 juin 2023

Le Conseil départemental du Doubs, régulièrement convoqué, s'est réuni le 26 juin 2023 à 09h30, salle Auguste Joubert à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Christine BOUQUIN, Présidente.

Secrétaire de séance :

Géraldine TISSOT-TRULLARD, Conseiller Départemental

Le quorum étant atteint, le Conseil départemental peut valablement délibérer conformément à l'article L. 3121-14 du code général des collectivités territoriales.

*

* *

Objet : Dynamique territoriale - Tourisme - Développement de l'offre et de l'attractivité touristique - Aide à l'émergence de projets - Mise en place de la taxe additionnelle de séjour par le Département en 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 3333-1 ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 12 novembre 2018 approuvant la convention de partenariat avec le Comité départemental du tourisme pour la mise en œuvre d'une plateforme mutualisée, à l'échelon départemental, en vue de sécuriser et d'optimiser la perception de la taxe de séjour dans le Doubs ;

Vu le rapport n° 304 présenté sous le timbre : **DGS / DDET** ;

Vu l'avis de la commission n° 3 ;

Vu l'exposé du rapporteur **Béatrix LOIZON** ;

Sur proposition de Mme la Présidente du Département, et après en avoir délibéré, le Conseil départemental :

Décide d'instaurer, au 1^{er} janvier 2024, la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

Autorise Mme la Présidente du Département à engager toutes les démarches nécessaires en vue de la mise en œuvre de cette décision.

*

* *

Etaient représentés, les Conseillers départementaux suivants :

Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX
Frédéric BARBIER a donné pouvoir à Béatrix LOIZON
Bruno BEAUDREY a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND
Marie-Christine DURAI a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE
Magali DUVERNOIS a donné pouvoir à Damien CHARLET
Géraldine LEROY a donné pouvoir à Raphaël KRUCIEN
Albert MATOCQ-GRABOT a donné pouvoir à Christine COREN-GASPERONI
Martine VOIDEY a donné pouvoir à Christian METHOT
Aly YUGO a donné pouvoir à Monique CHOUX

Ont voté pour, les Conseillers départementaux suivants :

Christine BOUQUIN, Présidente.
Ludovic FAGAUT, Florence ROGEBOZ, Philippe ALPY, Béatrix LOIZON, Denis LEROUX, Chantal GUYEN, Jean-Luc GUYON, Patricia LIME VIEILLE, Serge RUTKOWSKI, Jacqueline CUENOT-STALDER, Olivier BILLOT, Vice-présidents.

Frédéric BARBIER, Bruno BEAUDREY, Priscilla BORGERHOFF, Marie-Paule BRAND, Marie-Laure DALPHIN, Annick JACQUEMET, Valérie MAILLARD, Thierry MAIRE DU POSET, Christian METHOT, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Thierry VERNIER, Michel VIENET, Romuald VIVOT, Martine VOIDEY, Conseillers départementaux.

Se sont abstenus, les Conseillers départementaux suivants :

Monique CHOUX, Damien CHARLET, Christine COREN-GASPERONI, Claude DALLAVALLE, Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Jeanne HENRY, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Albert MATOCQ-GRABOT, Georges UBBIALI, Aly YUGO, Conseillers départementaux.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 12 abstentions.

La Présidente du Département,
Signé électroniquement par : Christine BOUQUIN
Date de signature : 29/06/2023
Qualité : DELIBERATIONS



AR Préfectoral

le 28/06/2023

Acte Exécutoire sous référence :

025-222500019-20230626-lmc1DL235958H1-DE